

Gouvernement du Québec

Décret 193-2021, 3 mars 2021

CONCERNANT une modification au décret numéro 167-2017 du 15 mars 2017 concernant l'octroi, à certains collèges pour la réalisation de projets, d'une aide financière maximale de 44 502 754 \$, sous forme de remboursement d'emprunt à laquelle s'ajouteront les intérêts, le cas échéant, ainsi que d'une aide financière maximale totale de 51 654 404 \$ provenant du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires

ATTENDU QUE, par le décret numéro 167-2017 du 15 mars 2017, la ministre responsable de l'enseignement supérieur et la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ont été autorisées respectivement à octroyer à certains collèges, pour la réalisation de projets, énumérés à l'annexe de ce décret, une aide financière maximale de 44 502 754 \$ sous forme de remboursement d'emprunt à laquelle s'ajouteront les intérêts, le cas échéant, ainsi qu'une aide financière maximale totale de 51 654 404 \$ provenant du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, et ce, aux conditions qu'elles ont fixées;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ont conclu, le 31 juillet 2019, l'Entente 2019-2021 relative au Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, laquelle a été approuvée par le décret numéro 616-2019 du 19 juin 2019;

ATTENDU QUE cette entente établit, notamment, les nouvelles modalités de contributions du gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, pour les projets d'infrastructure de collèges, d'universités et d'établissements affiliés qui y sont énumérés;

ATTENDU QUE cette entente établit, notamment, les nouvelles modalités de contributions du gouvernement du Québec pour les projets d'infrastructure de collèges, d'universités et d'établissements affiliés qui y sont énumérés;

ATTENDU QU'une partie des projets énumérés dans cette entente se retrouvent dans l'annexe jointe au présent décret;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette entente, ces projets seront financés par le gouvernement du Québec, dorénavant, pour une contribution maximale de 57 826 329 \$, sous forme de remboursement d'emprunt à laquelle s'ajouteront les intérêts, le cas échéant;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette entente, ces projets seront financés par le gouvernement fédéral, dorénavant, pour une contribution maximale de 50 401 375 \$, provenant du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires;

ATTENDU QUE le paragraphe *a* de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (chapitre A-6.01, r. 6) prévoit que tout octroi et toute promesse de subvention doivent être soumis à l'approbation préalable du gouvernement, sur recommandation du Conseil du trésor, lorsque le montant de cet octroi ou de cette promesse est égal ou supérieur à 1 000 000 \$;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le décret numéro 167-2017 du 15 mars 2017 afin de remplacer son annexe par l'annexe jointe au présent décret afin que soient octroyées, à certains collèges, pour la réalisation de projets, une aide financière maximale de 57 826 329 \$, sous forme de remboursement d'emprunt à laquelle s'ajouteront les intérêts, le cas échéant, ainsi qu'une aide financière maximale de 50 401 375 \$ provenant du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, et ce, aux conditions fixées par la ministre de l'Enseignement supérieur et le ministre de l'Économie et de l'Innovation;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de l'Enseignement supérieur et du ministre de l'Économie et de l'Innovation :

QUE le décret numéro 167-2017 du 15 mars 2017 concernant l'octroi, à certains collèges pour la réalisation de projets, d'une aide financière maximale de 44 502 754 \$, sous forme de remboursement d'emprunt à laquelle s'ajouteront les intérêts, le cas échéant, ainsi qu'une aide financière maximale totale de 51 654 404 \$ provenant du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires soit modifié par le remplacement de son annexe par l'annexe jointe au présent décret afin que soient octroyées, à certains collèges, pour la réalisation de projets, une aide financière maximale de 57 826 329 \$, sous forme de remboursement d'emprunt à laquelle s'ajouteront les intérêts, le cas échéant, ainsi qu'une aide financière maximale totale de 50 401 375 \$ provenant du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, et ce, aux conditions fixées par la ministre de l'Enseignement supérieur et le ministre de l'Économie et de l'Innovation.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

ANNEXE

Collèges	Projets	Contribution fédérale FIS	Contribution Québec	Ministre responsable
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Mise à niveau des laboratoires de sciences et amélioration de l'efficacité de la production, de l'emmagasinage et de la distribution de l'énergie	892 036 \$	1 135 761 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
	Projet d'agrandissement de la taille et de la qualité des installations de recherche et d'innovation en technologie minérale	407 670 \$	— \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue		1 299 706 \$	1 135 761 \$	
Cégep de La Pocatière	Modernisation et réaménagement des installations à la Bibliothèque François-Hertel	144 409 \$	157 553 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Cégep de Rimouski	Mise à niveau des infrastructures de recherche du SEREX	2 125 000 \$	1 700 000 \$	Ministre de l'Économie et de l'Innovation
Cégep de Sainte-Foy	Rehaussement des installations de formation spécialisée de l'aile G	1 139 652 \$	1 515 193 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
	Rehaussement des installations de l'aile J	959 150 \$	1 032 411 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Cégep de Sainte-Foy		2 098 802 \$	2 547 604 \$	
Cégep Limoilou	Projet écoénergétique d'installation d'équipements permettant la récupération de chaleur dans les réseaux de climatisation et chauffage	808 676 \$	2 064 456 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
	Centre collégial d'expertise en modélisation des données du bâtiment (CCEMDB)	190 386 \$	455 860 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Cégep Limoilou		999 062 \$	2 520 316 \$	
Cégep de Victoriaville	Station de recherche en agriculture biologique	4 276 673 \$	9 355 336 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Cégep de Drummondville	Centre de la recherche et d'apprentissage intégré aux études (CRAIE)	525 404 \$	939 396 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
	D'un auditorium à un laboratoire de technologies des arts de la scène	229 418 \$	550 729 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Cégep de Drummondville		754 822 \$	1 490 125 \$	
Cégep de Thetford	Amélioration de la qualité et de la pérennité environnementales des installations de recherche Oleotek	859 186 \$	687 349 \$	Ministre de l'Économie et de l'Innovation

Collèges	Projets	Contribution fédérale FIS	Contribution Québec	Ministre responsable
Cégep de Sept-Îles	Efficacité énergétique des systèmes de chauffage et de l'enveloppe extérieure du bâtiment principal	1 320 000 \$	1 417 400 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Cégep Gaspésie et des Îles (pour son CEC des Îles)	Modernisation du Centre d'études collégiales des îles visant à remplacer les sections modulaires des années 1970	1 750 000 \$	3 950 000 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Cégep régional de Lanaudière	Aménagement des laboratoires de Génie civil	726 900 \$	814 700 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Cégep de Saint-Jérôme	Agrandissement des infrastructures du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) dédiées aux activités de recherche sur les matériaux composites à hautes performances et la recyclabilité	869 792 \$	600 000 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
	Projets d'efficacité énergétique	660 036 \$	908 650 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Cégep de Saint-Jérôme		1 529 828 \$	1 508 650 \$	
Cégep Montmorency	Relèvement de toitures (ajout de classes)-toiture verte/serre & nouveau bâtiment – Phase FIS	8 005 890 \$	12 487 760 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Cégep de Trois-Rivières	Amélioration de l'efficacité énergétique des ateliers pilotes d'Innofibre	1 039 239 \$	831 391 \$	Ministre de l'Économie et de l'Innovation
	Remplacement de la fenestration du pavillon des Sciences	894 784 \$	1 202 468 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Cégep de Trois-Rivières		1 934 023 \$	2 033 859 \$	
Collège Shawinigan	Projet de mise aux normes et d'agrandissement des locaux du centre de recherche (CNETE)	2 640 865 \$	2 112 691 \$	Ministre de l'Économie et de l'Innovation
Cégep de Sorel-Tracy	HUB de co-innovation en Internet des objets, Web 4.0 et applications mobiles : de la formation à l'entreprise	137 339 \$	198 216 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Cégep Édouard-Montpetit	Réfection des laboratoires de TIM (Techniques d'intégration multimédia)	241 433 \$	428 046 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (Collège militaire)	Modernisation des laboratoires de soins infirmiers	679 588 \$	1 016 768 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur

Collèges	Projets	Contribution fédérale FIS	Contribution Québec	Ministre responsable
Cégep John- Abbott	Rénovation de la bibliothèque de recherche (phase II)	3 606 280 \$	3 606 280 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Cégep Marie-Victorin	Amélioration et optimisation des espaces d'enseignement spécialisé en techniques d'éducation à l'enfance et adaptation innovante au contexte du travail	291 541 \$	—\$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Vanier College	Rénovation des infrastructures du département de Santé animale du Collège Vanier et création d'un Centre de Services	—\$	—\$	Ministre de l'Enseignement supérieur
	Rénovation du laboratoire de chimie	680 072 \$	829 476 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Vanier College		680 072 \$	829 476 \$	
Cégep d'Ahuntsic	Réfection des laboratoires de génie civil et de génie industriel	650 000 \$	750 000 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Collège Dawson	Mise à niveau pour économie d'énergie visant la viabilité environnementale des infrastructures	1 241 955 \$	1 416 234 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Cégep de Maisonneuve	Implantation d'un centre régional de recherche et formation en Environnements avec simulateur patient pour l'apprentissage (éducation/santé)	1 196 691 \$	1 267 626 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Cégep de Rosemont	Aménagement de classes et de laboratoires de formation continue au B-100	285 753 \$	634 661 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
	Aménagement d'un laboratoire de réseautique au B-300 (Phase 1 et 2)	205 462 \$	512 138 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
	Réaménagement des laboratoires audiométriques du département d'audioprothèse	186 001 \$	186 000 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
	Ajout d'un refroidisseur central au E-500	186 066 \$	221 066 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
	Aménagement d'un laboratoire spécialisé en prélèvements	86 752 \$	—\$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Collège de Rosemont		950 034 \$	1 553 865 \$	
Cégep du Vieux Montréal	Réaménagement du département Technologie de Génie Électrique (TGE) audiovisuel phase III infrastructure	133 240 \$	150 624 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur

Collèges	Projets	Contribution fédérale FIS	Contribution Québec	Ministre responsable
Cégep de Bois-de-Boulogne	Création d'espaces de formation spécialisée en informatique	163 961 \$	274 756 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Cégep de l'Outaouais	Amélioration du Centre d'Innovation et Incubateur d'Entreprises (SYNOVCO)	600 000 \$	1 665 334 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Cégep de St-Félicien	Agrandissement et réaménagement du pavillon de santé animale	899 185 \$	750 000 \$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Total : Cégeps		41 936 485 \$	57 826 329 \$	
Collèges privés	Projets	Contribution fédérale FIS	Contribution Québec	Ministre responsable
Collège Jean-De-Brébeuf	Remplacement des fenêtres de bois	1 606 344 \$	—\$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Collège Marianopolis	Améliorer les salles de classe et laboratoires de sciences et technologie	6 017 671 \$	—\$	Ministre de l'Enseignement supérieur
	Améliorer l'efficacité énergétique du système de chauffage	—\$	—\$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Sous-total : Collège Marianopolis		6 017 671 \$	—\$	
Collège André-Grasset	Réfection et mise à niveau du laboratoire de chimie et des locaux annexes du Collège André-Grasset	840 875 \$	—\$	Ministre de l'Enseignement supérieur
Total : Collèges privés		8 464 890 \$	—\$	
Grand total : Cégeps et collèges privés		50 401 375 \$	57 826 329 \$	
Ministre responsable	Nombre de projets	Contribution fédérale FIS	Contribution Québec	
Ministre de l'Enseignement supérieur	40	43 737 085 \$	52 494 898 \$	
Ministre de l'Économie et de l'Innovation	4	6 664 290 \$	5 331 431 \$	
Total	44	50 401 375 \$	57 826 329 \$	